

Panneau de circulation "Accès interdit aux Cyclistes"

Référence.

"Accès interdit aux Cyclistes" **2180122**

Descriptif.

La signalisation d'interdiction d'accès aux cycles d'une rue ou d'un espace ouvert à la circulation publique se fait en France à l'aide du panneau B9b, circulaire à fond blanc, bordé d'une couronne rouge et portant en son centre un pictogramme noir représentant une bicyclette

Caractéristiques.

- Matière : Aluminium avec couvre chant
- Dimensions: Ø 450 mm
- Classe I
- Coloris: rouge et blanc
- A fixer sur poteau à l'aide de brides



HandiNorme

L'accessibilité des ERP



Par Courrier

37 avenue Calmette
ZAC Ravennes les Francs
59910 BONDUES



Par Téléphone

03 66 72 41 50
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.handinorme.com
mail : contact@handinorme.com